

CONSEIL D'EXPLOITATION

DE LA RÉGIE DES EAUX

DU SIAEPAVID

PV DE LA SÉANCE DU 28/05/2024

11H00 AU SIÈGE DU SYNDICAT

**10 ZA de Laveau
33230 Saint Médard de Guzières**

Membres du Conseil d'Exploitation	Prénom, Nom	Présence
Le Président du Syndicat	Stéphane CATALAN	x
Vice-Président en charge de la Régie DECI	Jacques RABANIER	x
Vice-Président en charge de la Régie-Eau	Mariette COUDERC	Excusée
Vice-Président en charge de la Régie Assainissement	David RESENDE	x
A titre consultatif (si besoin) :		
Le Directeur du Syndicat	Céline BERNARD	
Un représentant de la Trésorerie		
Un représentant de la DDTM		
Un représentant de l'ARS		

Le fonctionnement de la Régie des Eaux du SIAEPAVID a été défini par le règlement adopté par délibération D 2020-1-16 du 24/01/2020.

Les membres du Conseil d'Exploitation ont été désigné par le Comité Syndical qui s'est déroulé le 24/01/2020. D 2020 -1-17.

Par délibération 2020-2-14 du 24/07/2020, Mme Céline BERNARD est nommée directrice de la Régie des Eaux du SIAEPAVID.

Table des matières

1. Établissement principal services généraux – DECI (290 00).....	3
1.1 Services Généraux : validation du compte rendu de la dernière réunion.....	3
1.2 Modification de l'acte de régie d'avances et de recettes.....	3
1.3 Compte administratif.....	3
1.4 Affectation du résultat.....	4
1.5 Budget supplémentaire 2024.....	4
2. Régie Eaux (290 10).....	5
2.1 Compte administratif 2023.....	5
2.2 Affectation du résultat.....	6
2.3 Budget supplémentaire 2024.....	6
3. Régie Assainissement (290 20).....	7
3.1 Compte administratif 2023.....	7
3.2 Affectation du résultat.....	8
3.3 Budget supplémentaire 2024.....	8
3.4 Participation financière aux frais de contentieux PC station d'épuration d'ABZAC.....	8
4. Organisation de la journée mondiale de l'eau le 22 mars.....	9
5. Synthèse prix régie 2024.....	9
6. Liste des délibérations prises.....	10

1. ÉTABLISSEMENT PRINCIPAL SERVICES GÉNÉRAUX – DECI (290 00)

1.1 SERVICES GÉNÉRAUX : VALIDATION DU COMPTE RENDU DE LA DERNIÈRE RÉUNION

Le compte rendu de la réunion du 14/03/2024 a été transmis aux membres.

Délibération CE 2024-2-1 : Administration Générale - Validation du compte rendu de la réunion du 14/03/2024

1.2 MODIFICATION DE L'ACTE DE RÉGIE D'AVANCES ET DE RECETTES

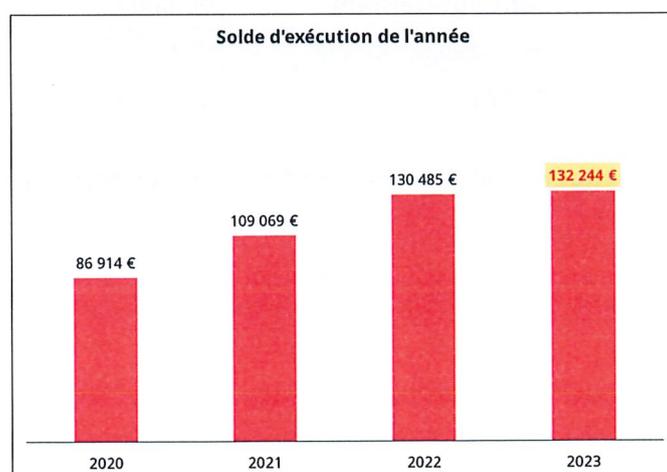
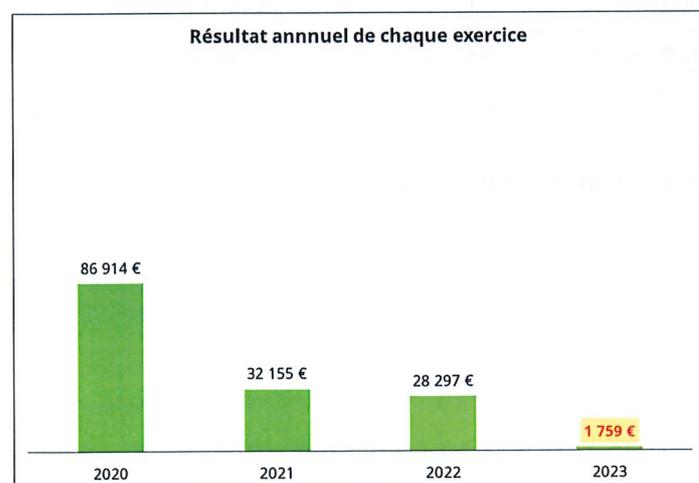
Vu les remarques faites par le comptable public assignataire concernant les dépassements du plafond de l'encaisse ,

Vu l'intégration des services de l'eau potable et de l'assainissement collectif dans la facturation de la Régie des Eaux à partir du 01/01/2024,

Délibération CE 2024-2-2 : Administration Générale : modification des règles de la régie de recettes et d'avance de la Régie des Eaux du SIAEPAVID

1.3 COMPTE ADMINISTRATIF

Rappel sur la situation financière du service



Exercice 2023		
	Section d'exploitation :	1 759,32 €
	Section d'investissement :	0 €
	Excédent de clôture de l'exercice	1 759,32 €
Report des années antérieures		
	Section d'exploitation :	117 484,55 €
	Section d'investissement :	13 000,00 €
	Report de l'excédent	130 484,55 €
Résultat global de l'exercice (2023 + reports)		
	Section d'exploitation :	119 243,87 €
	Section d'investissement :	13 000,00 €
	Excédent 2023	132 243,87 €

Délibération CE 2024-2-3 : Services Généraux -DECI : compte administratif 2023

1.4 AFFECTATION DU RÉSULTAT

Transcription budgétaire 2024 de l'affectation du résultat 2023				
Section de fonctionnement		Section d'investissement		
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
D 002 Déficit reporté	R 002 excédent reporté	D 001 solde d'exécution N-1	R 001	R 1068
	99 827,87 €	19 416,00 €		13 000,00 €

Délibération CE 2024-2-4 : Services Généraux -DECI : affectation du résultat 2023

1.5 BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2024

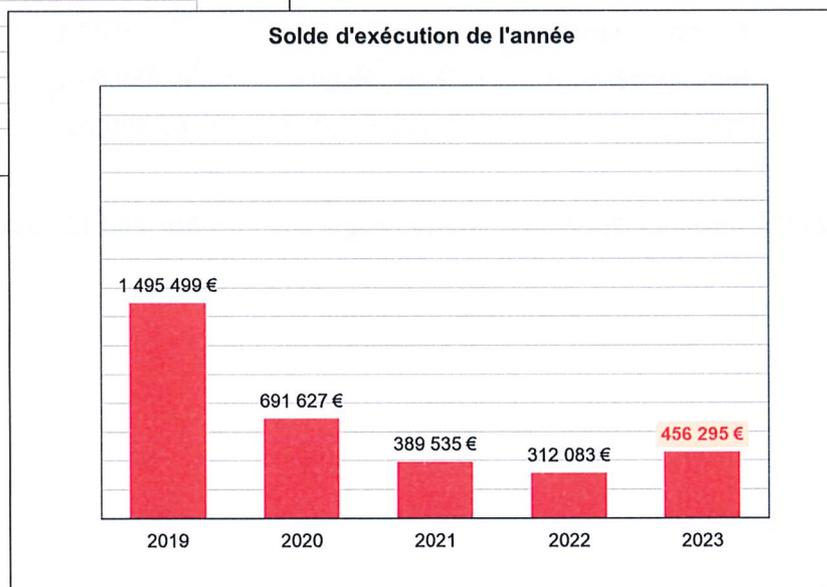
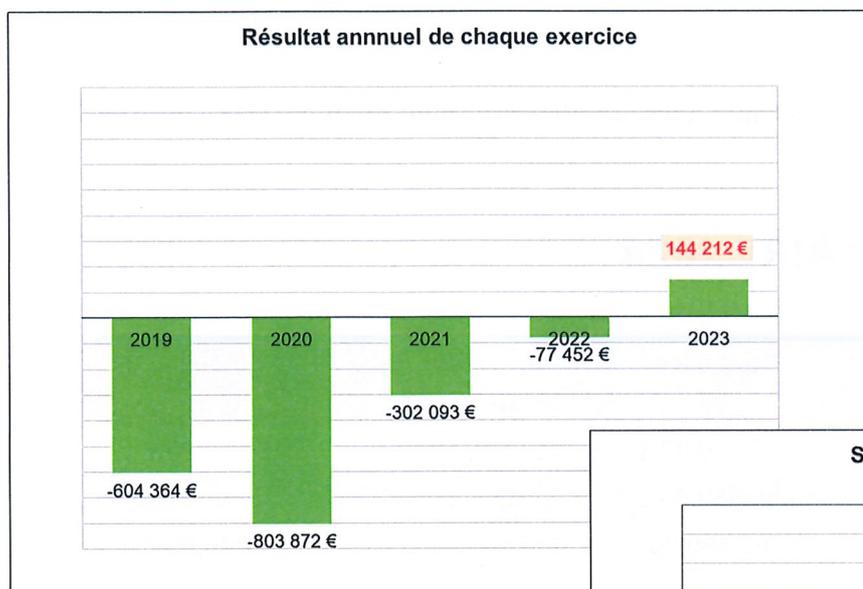
Service 290 00-	Recettes BS	Dépenses BS	Potentiel financier BS	Potentiel financier Budget total
Fonctionnement	100 000 €	100 000 €	0 €	8 000 €
Investissement	47 416 €	47 416 €	0 €	45 000 €
TOTAL	147 416 €	147 416 €	0 €	53 000 €

Délibération CE 2024-2-5 : Services Généraux -DECI : budget supplémentaire 2024

2. RÉGIE EAUX (290 10)

2.1 COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Rappel sur la situation financière : 2 emprunts en cours



Exercice 2023		
	Section d'exploitation :	206 162,35 €
	Section d'investissement :	-51 142,75 €
	Déficit de clôture de l'exercice	155 019,60 €
Report des années antérieures		
	Section d'exploitation :	83 160,48 €
	Section d'investissement :	228 922,60 €
	Report de l'excédent	312 083,08 €
Résultat global de l'exercice (2023 + reports)		
	Section d'exploitation :	289 322,83 €
	Section d'investissement :	177 779,85 €
Excédent 2023		467 102,68 €

Délibération CE 2024-2-6 : Service Régie Eau Potable - compte administratif 2023

2.2 AFFECTATION DU RÉSULTAT

Transcription budgétaire 2024 de l'affectation du résultat 2023				
Section de fonctionnement		Section d'investissement		
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
D 002 Déficit reporté	R 002 excédent reporté	D 001 solde d'exécution N-1	R 001	R 1068
	289 322,83 €		177 779,85 €	

Délibération CE 2024-2-7 : Services Régie Eau Potable (290 10): affectation du résultat 2023

2.3 BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2024

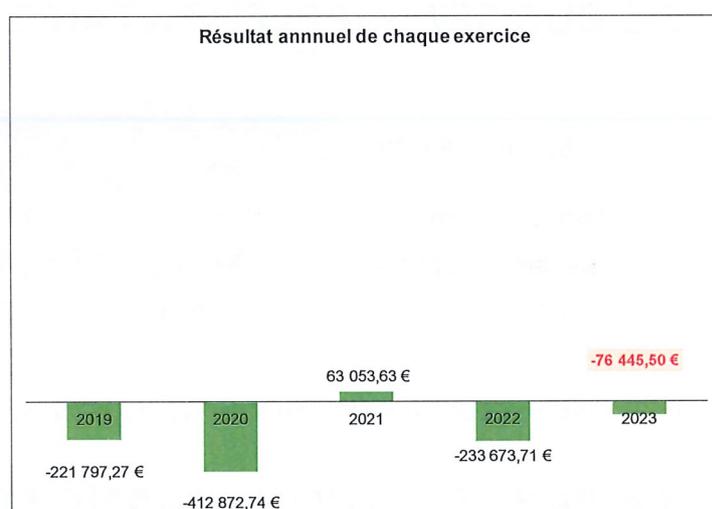
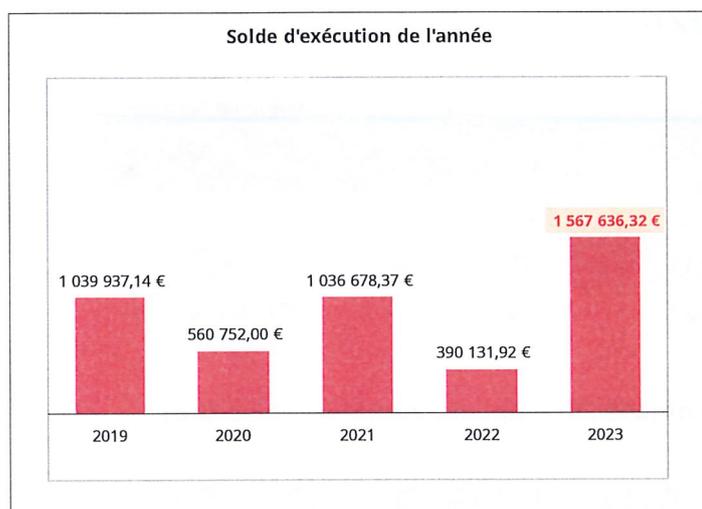
Service 290 10	Recettes BS	Dépenses BS	Potentiel financier BS	Potentiel financier Budget total
Fonctionnement	823 670,00 €	611 730,00 €	211 940,00 €	211 940,00 €
Investissement	855 860,00 €	855 860,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL	1 679 530,00 €	1 467 590,00 €	211 940,00 €	211 940,00 €

Délibération CE 2024-2-8 : Services Régie Eau Potable (290 10): budget supplémentaire 2024

3. RÉGIE ASSAINISSEMENT (290 20)

3.1 COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Rappel sur les données financières : il y a 26 emprunts en cours (montant de l'annuité à rembourser : 440 562 €
1 emprunt supplémentaire en cours de validation pour faire les travaux à Abzac.



Exercice 2023		
	Section d'exploitation :	270 879,06 €
	Section d'investissement :	-347 324,56 €
	Déficit de clôture de l'exercice	-76 445,50 €
Report des années antérieures		
	Section d'exploitation :	998 104,57 €
	Section d'investissement :	645 977,25 €
	Report de l'excédent	1 644 081,82 €
Résultat global de l'exercice (2022 + reports)		
	Section d'exploitation :	1 268 983,63 €
	Section d'investissement :	298 652,69 €
Excédent 2023		1 567 636,32 €

Délibération CE 2024-2-9 : Services Régie Assainissement (290 20): compte administratif 2023

3.2 AFFECTATION DU RÉSULTAT

Transcription budgétaire 2024 de l'affectation du résultat 2023				
Section de fonctionnement		Section d'investissement		
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
D 002 Déficit reporté	R 002 excédent reporté	D 001 solde d'exécution N-1	R 001	R 1068
	300 000,00 €		298 652,69 €	968 983,63 €

Délibération CE 2024-2-10 : Services Régie Assainissement (290 20): affectation du résultat 2023

3.3 BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2024

Service 290 20	Recettes BS	Dépenses BS	Potentiel financier BS	Potentiel financier budget total
Fonctionnement	536 000 €	479 000 €	57 000 €	57 000 €
Investissement	1 623 500 €	1 623 500 €	0 €	0 €
TOTAL	2 159 500 €	2 102 500 €	57 000 €	57 000 €

Délibération CE 2024-2-11 : Services Régie Assainissement (290 20): budget supplémentaire 2024

3.4 PARTICIPATION FINANCIÈRE AUX FRAIS DE CONTENTIEUX PC STATION D'ÉPURATION D'ABZAC

La commune d'Abzac est mis en contentieux concernant le PC accordé au SIAEPAVID pour la réalisation de la station d'épuration de Sorillon.

Dans le cadre de notre collaboration, il est proposé de prendre en charge 50 % du montant des frais d'avocat engagé par la commune.

Délibération CE 2024-2-12 : Services Régie Assainissement (290 20): participation financière

4. ORGANISATION DE LA JOURNÉE MONDIALE DE L'EAU LE 22 MARS

Le 22 mars 2024, à l'occasion de la Journée Mondiale de l'Eau, le Syndicat des Eaux des vallées de l'Isle et de la Dronne (SIAEPAVID) invite le public à découvrir les coulisses de la gestion de l'eau dans les secteurs de Coutras et de St Médard de Guizières.

Au programme, un parcours pédestre, "la Rand'eau de la Régie", permettra de réaliser la visite guidée des stations de production d'eau potable et d'épuration de la commune de St Médard de Guizières.

L'objectif de cette journée est de sensibiliser les participants aux enjeux et aux défis liés à la préservation de cette ressource vitale, ainsi qu'au travail réalisé par la collectivité.

Succès mitigé : communication pas assez importante.

- sur le service en Régie : 7 personnes - mais toutes très satisfaites !

Il est proposé de renouveler cette expérience pour les journées du patrimoine le vendredi 20 septembre 2024 (normalement le samedi 21 et dimanche 22/09).

5. SYNTHÈSE PRIX RÉGIE 2024

Service	Facture de 120 m ³ TTC	Facture de 120 m ³ TTC mensuel	Facture de 120 m ³ ramené au m ³ TTC	Facture de 80 m ³ TTC	Facture de 80 m ³ TTC mensuel	Facture de 80 m ³ ramené au m ³ TTC
Régie Eau- 2024	356,17 €	29,68 €	2,97 €	262,06 €	21,84 €	3,28 €
Régie Assainissement- 2024	519,19 €	43,27 €	4,33 €	375,31 €	31,28 €	4,69 €
Régie Eau- Régie Ass 2024	875,36	72,95 €	7,29 €	637,37 €	53,11 €	7,97 €

6. LISTE DES DÉLIBÉRATIONS PRISES

PRISES

Délibérations	Objet	Décision
Délibération CE 2024-2-1	Administration Générale – validation du compte rendu du 14/03/2024	unanimité
Délibération CE 2024-2-2	Administration Générale - Modification de l'acte de Régie d'avances et de recettes	unanimité
Délibération CE 2024-2-3	Administration Générale - CA 2023 service 290 00	unanimité
Délibération CE 2024-2-4	Administration Générale - Affectation du résultat 2023 du service 290 00 sur le BS 2024	unanimité
Délibération CE 2024-2-5	Administration Générale - BS 2024 service 290 00	unanimité
Délibération CE 2024-2-6	Régie Eau - CA 2023 service 290 10	unanimité
Délibération CE 2024-2-7	Régie Eau - Affectation du résultat 2023 du service 290 10 sur le BS 2024	unanimité
Délibération CE 2024-2-8	Régie Eau - BS 2024 service 290 10	unanimité
Délibération CE 2024-2-9	Régie Assainissement - CA 2023 service 290 20	unanimité
Délibération CE 2024-2-10	Régie Assainissement - Affectation du résultat 2023 du service 290 20 sur le BS 2024	unanimité
Délibération CE 2024-2-11	Régie Assainissement - BS 2024 service 290 20	unanimité
Délibération CE 2024-2-12	Régie Assainissement – Participation financière contentieux	unanimité

PV rédigé le 30/05/2024 à St Médard de Guizières,

Le Président,

Stéphane CATALAN



La Secrétaire de séance,

Céline BERNARD

